

COMMUNE DE TREBRIVAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation :</u> 27/05/2026	L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur EVEN Fabrice, Maire.
<u>Nombre de membres en exercice :</u> 15 présents : 12 votants : 15 pour : 15 contre : 0 abstention : 0	<u>Etaient présents :</u> Even, Drillien, Breton, Gillet, Tritta, Fontalirant, Philippot, Thoraval, Quiltu, Tougard, Bacquer, Jégou <u>Absents :</u> Henry (pouvoir à Even), Verdon (pouvoir à Drillien), Gestin (pouvoir à Gillet) <u>Secrétaire de séance :</u> Thoraval

Objet de la délibération

N° 2026-27

Location de la salle de la Culture et des Loisirs : cours de Gym douce

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer à

- **100 €** la location de la Salle de la Culture et de Loisirs, pour les cours de Gym douce, dispensés par l'animateur sportif de l'office des Sports de Maël-Carhaix, à raison d'une heure par semaine, le jeudi matin, hors période de vacances scolaires, pour l'année 2026.

Le Maire
EVEN Fabrice

